



Avis d'Appel d'Offres National (AAON)

Avis d'Appel d'Offres - Sans pré-qualification

AON N°01/CAB/MIN/PROV/SPASSFGE/JAB/002/PO/2013

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de passation des marchés publics approuvé à la DGCMP et est publié dans les sites suivants : [www.armac-rdc.com](http://www.armac-rdc.com) ; [www.provinceorientale.cd](http://www.provinceorientale.cd) et dans les journaux locaux.
2. Le Ministère Provincial de la Santé Publique a obtenu des fonds dans le cadre du Budget de l'Etat de l'exercice 2013 pour réaliser des projets d'investissement au niveau de la Province. L'intention est d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements à titre du marché de fourniture des matériels et équipements biomédicaux pour le bon fonctionnement des vingt-quatre (24) Hôpitaux Généraux de Référence et des soixante-neuf (69) Centres de Santé.

Les variantes ne seront pas admises dans le cadre du présent marché.

3. Le Ministère Provincial de la Santé Publique sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les matériels et équipements biomédicaux (de stomatologie et d'ophtalmologie) repris au point ci-dessous, conformément aux spécifications techniques contenues dans le présent Dossier d'Appel d'Offres et ce, réparties en 4 lots de la manière suivante :

**Lot 1 :** Fourniture des matériels et équipements biomédicaux pour 4 Hôpitaux Généraux de Référence (HGR), 17 Centres de Santé (CS), équipements spécialisés d'Ophtalmologie pour 1 HGR à caractère provincial ainsi que la fourniture des équipements spécialisés de STOMATOLOGIE et ORL dans 5 HGR pour la Division Provinciale de la Santé de Bas-Uélé.

**Lot 2 :** Fourniture des matériels et équipements biomédicaux pour 5 Hôpitaux Généraux de Référence (HGR), 20 Centres de Santé (CS), équipements spécialisés d'Ophtalmologie pour 1 HGR à caractère provincial ainsi que la fourniture des équipements spécialisés de STOMATOLOGIE et ORL dans 6 HGR pour la Division Provinciale de la Santé de la Tshopo.

**Lot 3 :** Fourniture des matériels et équipements biomédicaux pour 5 Hôpitaux Généraux de Référence (HGR), 16 Centres de Santé (CS), équipements spécialisés d'Ophtalmologie pour 1 HGR à caractère provincial ainsi que la fourniture des équipements spécialisés de STOMATOLOGIE et ORL dans 6 HGR pour la Division Provinciale de la Santé du Haut-Uélé



**Lot 4** : Fourniture des matériels et équipements biomédicaux pour 6 Hôpitaux Généraux de Référence (HGR), 16 Centres de Santé (CS), équipements spécialisés d'Ophtalmologie pour 1 HGR à caractère provincial ainsi que la fourniture des équipements spécialisés de STOMATOLOGIE et ORL dans 7 HGR pour la Division Provinciale de la Santé de l'ITURI

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert, tel que défini dans la Loi relative aux marchés publics, à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :  
**Ministère Provincial de la Santé Publique**  
**Avenue Mpolo n°13, Quartier Lualaba, Commune de Makiso,**  
**Ville de Kisangani.**  
E-mail : minpospcffash@yahoo.fr  
N° contact : (+243) 814215553 ; (+243) 998508555.  
De Lundi à Vendredi de 08h30' à 13h30'.
6. Les exigences en matière de qualification sont :

**Conditions d'ordre technique et expérience**


- Etre un fournisseur agréé et opérationnel depuis au moins 2 ans pour de fourniture des matériels et équipements biomédicaux;
- Fournir la preuve écrite que les fournitures proposées par le candidat sont conformes aux spécifications techniques indiquées dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.
- Avoir réalisé au moins un marché similaire et présenté les PV de réception ou bon de livraison au cours des années 2010, 2011 et 2012.

**Conditions d'ordre financier**

Le candidat doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

- Présenter les états financiers certifiés de trois dernières années (2010, 2011 et 2012) ;
  - Disposer d'une facilité de crédit auprès d'une institution financière reconnue agréée par la Banque Centrale du Congo d'un montant au moins de 20% du montant de l'offre.
  - Avoir réalisé au cours de 3 dernières années 2010, 2011 et 2012 un chiffre d'affaire annuel moyen au moins égal une fois le montant de son offre.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre paiement non remboursable de **94 120 FC**. La méthode de paiement sera en espèce au compte de la Direction de Recettes Provinciales (DRPO) logé au guichet unique situé sur l'avenue du 30 octobre n°15, Commune de Makiso, Ville de Kisangani (Province Orientale).

Le document d'Appel d'offres sera remis de mains en mains.





8. Les offres devront être soumises à l'adresse suivante : Ministère Provincial de la Santé Publique sise avenue Mpolo n°13, Quartier Lualaba, Commune de Makiso, Ville de Kisangani **au plus tard le 30 décembre 2013 à 13h00 précises heures locales (TU+2)**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à la salle de réunion du Ministère Provincial de la Santé Publique sise avenue Mpolo n°13, Quartier Lualaba, Commune de Makiso, Ville de Kisangani, Province Orientale **le 30 décembre 2013 à 13h30' heures locales (TU+2)**. Les offres doivent comprendre une garantie d'offres d'un montant équivalent à 2% du prix de l'offre par lot. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Kisangani, le 16 décembre 2013

**Dr Jeanne ALASHA BAHMURWAKI**  
Ministre Provincial de la Santé Publique  
Province Orientale



